

GT rythmes scolaires mairie- parents d'élèves - enseignants

Saint Germain en Laye le 21 mars 2013

Présents

Pour la municipalité :

Mme Hervé IEN
Mme de Cidrac
Mme TEA
M. Lancia
M. Chu
Mme Hugo

Pour l'école primaire Giraud Teulon :

Mme Tournier
Isabelle Cortes

Pour les autres écoles :

Un représentant de l'équipe pédagogique
Un représentant des parents d'élèves

Rappel du cadre.

Monsieur le Maire a annoncé lors de ses vœux que si les moyens étaient remplis il pourrait y avoir une mise en place des nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013.

Depuis plusieurs choses se sont passées : il y a eu beaucoup d'échanges, de réunions et de réflexions. Lors de la réunion du 27 Février dernier il a été annoncé que la décision d'application dès la rentrée prochaine serait prise en fonction des résultats des concertations en cours. La ville commence à avoir un retour en terme de déploiement des moyens dans les différentes écoles.

La porte n'est pas fermée pour un report en 2014 si on estime que les moyens ne pourront pas être déployés.

La mairie a demandé un audit sur l'état des lieux des écoles pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires

Quelle que soit la décision qui sera prise par le maire, la concertation en cours va continuer, nous n'en sommes qu'au début des échanges. Par ailleurs, si la réforme est appliquée dès la rentrée prochaine, cela permettra une souplesse dans l'application de la réforme et des ajustements pourront être effectués pour la rentrée suivante.

Objectif à atteindre : définir le contenu qualitatif et quantitatif du PEDT sur les 19 écoles de Saint Germain en Laye.

Consensus lors de la réunion du 27 février dernier : l'organisation actuelle des matinées est maintenue, à savoir accueil périscolaire de 7h30 à 8h30 et classe de 8h30 à 11h30. Cette organisation est donc retenue pour les 5 matinées de la semaine (du lundi au vendredi), soit 15h de classe.

Restent à répartir 9h de classe en 4 après-midis.

Cette réflexion sur l'organisation de l'après-midi est l'objectif du groupe de travail réuni ce jour. Le sujet des tranches horaires doit être stabilisé. Il reste ensuite 5 mois pour être opérationnels à la rentrée.

Rappel : Certaines écoles ont demandé à raccourcir la durée de la pause méridienne à 1h45. Au niveau de la ville il est souhaitable que les horaires soient identiques dans toutes les écoles et certains enseignants précisent qu'il serait trop difficile de faire déjeuner tous les enfants en

Parents d'élèves indépendants de l'Ecole Giraud Teulon

moins de 2 heures. Les horaires de la pause méridienne seront donc les mêmes que les horaires actuels.

2 pistes d'organisation des journées pensées par la mairie :

Fin de la pause méridienne à 13H30.

Proposition 1

	13h30	15h	16h	16h30	17h	17h30	18h	18h45
lundi, mardi jeudi		classe	récréation	étude surveillée			garderie	
vendredi		classe	activité péri éducative	récréation	étude surveillée		garderie	

Lundi, mardi jeudi : la récréation de 30 minutes (16h – 16h30) est offerte à tous les enfants.
Questions : pour les récréations, quid de la taille de la cour dans certaines écoles ne permet pas l'organisation d'une récréation avec tous les élèves présents.
Plus de 80% des enfants sont récupérés à 16h30. La mairie s'interroge sur le nombre d'enfants qui resteront au-delà de 16h.

Vendredi de 15h à 16h30 : activité péri éducative proposée par la mairie à tous les enfants.
Il est possible d'avoir une solution de répartition de la journée de classe se terminant à 15h par groupe scolaire ainsi cette journée pourrait être le lundi, le mardi, le jeudi ou le vendredi en fonction des écoles.
Pour les enfants, il est préférable que cette journée soit en fin de semaine, au moment où la fatigue est la plus importante.
Cette proposition semble être la plus proche de l'esprit de la réforme, à savoir, alléger la journée des enfants.
La mairie précise que cette solution implique une concentration de personnels employés sur cette durée d'1h30.

Proposition 2

	13h30	15h	16h	16h30	17h	17h30	18h45
lundi, jeudi		classe		récréation	étude surveillée		garderie
mardi, vendredi		classe	activité péri éducative	récréation	étude surveillée		garderie

Plage péri éducative de 2 fois 1h30 dans la semaine.
Plus équilibrée pour les enseignants qui sont à temps partiel.
Terme nouveau activité péri éducative : proche de l'éducatif et pas complètement du loisir. Ne propose pas ce qui est proposé par le tissu éducatif des associations de la ville, les activités de loisir après l'école restent après l'école. Pour le contenu il n'y aura pas que du sportif on peut imaginer toute sorte d'activités.

Pour le primaire : il y a 36 semaines scolaires, on peut imaginer 6 cycles de 6 semaines d'activités péri-éducatives. Chaque enfant ferait 6 cycles différents. Cela permettrait à la mairie d'avoir 6 activités qui tournent. En fonction de la constatation de fréquentation, le système pourra être adapté.

Pour le moment il est prévu d'appliquer dans les 2 propositions des journées fixes pour toutes les écoles => **pas de variation des journées en fonction des écoles.**
Dans les deux propositions, un enfant qui ne souhaite pas faire le temps péri éducatif pourra rester en garderie.

L'activité péri éducative reste facultative. L'activité est offerte aux familles qui n'auront pas à la payer en plus.

La mairie souhaite procéder à un vote à main levée afin d'avoir une idée de la solution qui pourrait être retenue. Le vote n'implique pas une décision sur la proposition à retenir

Proposition 1 : 12

Proposition 2 : 28

Proposition 3 (terminer à 15h45 tous les jours, sans mise en place d'activité péri éducative compte tenu de la durée restante trop courte) : 5

Calendrier à venir :

Semaine prochaine : rencontre des associations et ensuite rencontre des parents en groupe plus restreint. + rencontre avec tous les parents élus vendredi prochain

Suite réunion de vendredi prochain le maire prendra une décision sur l'application de la réforme dès cette année ou sur une demande de report en 2014.

La concertation va continuer même après la décision du maire d'appliquer ou pas la réforme dès 2013.

Le contenu définitif des activités péri-éducatives ne sera pas connu pas en 10 jours. La mairie précise qu'elle est en contact avec les associations suivantes : La clé, archéolite, judo, escrime, bibliothèque, conservatoire, soutien en anglais....

La semaine prochaine il y aura la liste des associations rencontrées

Pas réponses sur les locaux.

Un sondage ne peut il pas être fait auprès des parents pour savoir ce qu'ils pensent faire (inscription à la récréation ou pas, aux activités péri-éducatives). Un sondage a été réalisé lors de la mise en place des garderies du soir et du matin. Les sondages annonçaient 80% d'inscrits potentiels alors que dans la réalité moins de 20% des enfants sont inscrits.

Les locaux : sujet non éludé, un audit précise un certain nombre de choses école par école. A un moment donné, la mairie ne pourra pas trouver d'autres locaux que les salles de classe en fonction des effectifs inscrits, il faudra alors parler du partage des locaux. D'autres questions restent en suspens : les enfants seront au sein de l'école en petit groupe ou pas, il faudra que certaines classes soient utilisées. Réactions des équipes pédagogiques déjà connues lors des conseils d'école.